



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-100738>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **24-100738**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de Saint-Denis

Correspondant : MME ANILHA Fernande, Éluée déléguée aux Marchés Publics

Adresse : Direction de la Commande Publique, 26 rue Lislet Geoffroy Sainte Clotilde, 97490 Saint-Denis

Coordonnées :

Téléphone : 0262921670

Télécopieur : 0262923470

Courriel : achats-publics@saintdenis.re

Adresse internet : <https://www.saintdenis.re/marchespublics>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.saintdenis.re/marchespublics>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : DEMOLITION DES 3 PROPRIETES DE LA VILLE AP056- AY0103- AO0119 ET CREATION D'ÎLOTS DE FRAÎCHEUR RUES DU MARECHAL LECLERC ET LEOPOLD RAMBAUD Lot 3 : Renaturation des parcelles AP056/ AY0103

Lieu de livraison : Commune de Saint-Denis de La Réunion, 97490 Sainte-Clotilde

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La présente consultation est passée sous la forme d'une procédure adaptée en application des dispositions de l'article R2123-1 1° du CCP. Elle est réservée à des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

4 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Le délai global de paiement est de trente jours dans les conditions fixées aux articles R2192-12 à R2192-15 du CCP. Il est prévu une avance et une retenue de garantie dans les conditions définies au CCAP. Le marché est financé sur le budget propre de la commune

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Aucune forme n'est imposée au groupement

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 26/09/2024 à 15:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

2408050244-LOT 3-CB

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRY40 Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Le marché s'inscrit dans un projet / programme financé par des fonds communautaires : NON Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) : Marchés réservés : OUI Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés. L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Saint-Denis, 27, rue Félix Guyon, BP 2024 97488 Saint-Denis de la Réunion Tél : 0262924360 Fax : 0262924362 Mel : greffe.ta-saint-denis@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif Interrégional de Paris, règlement amiable des litiges, 27 rue Myollis 75015 Paris Tél : 0144426243 Fax : 0144436337 Mel : ccira@paris-idf.gouv.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Saint-Denis, 27, rue Félix Guyon, BP 2024 97488 Saint-Denis de la Réunion Tél : 02 62 92 43 60 - Fax : 02 62 92 43 62 greffe.ta-saint-denis@juradm.fr Les candidats qui remettent une offre électronique en utilisant le portail indiqué ci-dessus peuvent faire parvenir une copie de sauvegarde sur support papier ou sur support physique électronique (clé USB), dans les conditions énoncées au règlement de consultation. Il ne s'agit pas d'un marché reconductible. Des marchés publics ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire du présent marché pourront être passés, selon les dispositions de l'article R2122-7 du CCP. Les variantes sont interdites. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Saint-Denis 27, rue Félix Guyon BP 2024 97488 Saint-Denis de la Réunion Tél : 02 62 92 43 60 - Fax : 02 62 92 43 62 greffe.ta-saint-denis@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif Interrégional de Paris, règlement amiable des litiges 27 rue Myollis 75015 Paris Tél : 01 44 42 62 43 - Fax : 01 44 43 63 37 Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Saint-Denis 27, rue Félix Guyon

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

"Correspondre avec l'acheteur" afin de gérer votre correspondance plus facilement via la plateforme

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/09/2024